

Master 1 Droit Notarial

Responsable pédagogique : Pierre Callé

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.psud.fr

Etudiant redoublant : oui non

Enseignements	Semestres	Choix	ECTS	CM	TD	Evaluations		Seuil de compensation
						Session 1	Session 2	
BCC 1. Compétences fondamentales en droit notarial			30					10/20
Droit patrimonial de la famille : régimes matrimoniaux	1		6	30	15	ECT	ET	7/20
Droit civil : contrats spéciaux	1		6	30	15	ECT	ET	7/20
Droit de l'urbanisme	1		3	30		ET	ET	7/20
Droit patrimonial de la famille 2 : successions et libéralités	2		6	30	15	ECT	ET	7/20
Droits des suretés et publicité foncière	2		6	30	15	ECT	ET	7/20
Droit commercial 2 : entreprises en difficulté	2		3	30		ET	ET	7/20
BCC2. Compétences fondamentales en droit international			18					10/20
Droit international privé 1	1		6	30	15	ECT	ET	7/20
Anglais 1*	1		3		15	ECl		7/20
Droit international privé 2	2		6	30	15	ECT	ET	7/20
Anglais 2*	2		3		15	ECl		7/20
BCC3. Compétences d'approfondissement			12					10/20
2 UE au choix :								
Droit fiscal des affaires 1	1	<input type="checkbox"/>	3	30		ET	ET	7/20
Introduction à la propriété intellectuelle	1	<input type="checkbox"/>	3	30		ET	ET	7/20
Droit de la construction (Enseignement à distance- UNJF)	1	<input type="checkbox"/>	3			ET	ET	7/20
Comparative Private Law (cours en anglais)	1	<input type="checkbox"/>	3	20		ET	ET	7/20
Histoire du droit de la famille	1	<input type="checkbox"/>	3	30		ET	ET	7/20
2 UE au choix :								
Histoire de la pensée juridique	2	<input type="checkbox"/>	3	30		ET	ET	7/20
Droit fiscal des affaires 2	2	<input type="checkbox"/>	3	30		ET	ET	7/20
Droit rural (Enseignement à distance- UNJF)	2	<input type="checkbox"/>	3			ET	ET	7/20
Droit du commercial international	2	<input type="checkbox"/>	3	30		ET	ET	7/20
Total annuel			60					

* Possibilité de continuer à étudier en plus une LV2 (allemand, espagnol ou chinois avancé **sans obtention d'ECTS**). Voir le département des langues.

Master 1 Droit Notarial

Responsable pédagogique : Pierre Callé

Modalités de contrôle des connaissances

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de **session 1 reportée** et 50% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

BCC : Bloc de compétences et de connaissances.

Conditions de validation de l'année de Master 1 :

- Tous les BCC doivent être validés (moyenne égale ou supérieure à 10/20 et résultat « Admis »),
- Pas de compensation entre les BCC.
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (Accès aux services numériques et adresse mail « Paris-Saclay ») via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique consultables sur le site :<https://www.im.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant